

DEC211429DR15

Décision portant nomination de M. Loïc KLINGER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3033 intitulée Unité de soutien à la recherche (IECB).

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC201515DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 3033 intitulée Unité de soutien à la recherche (IECB) et nommant Mme Valérie GABELICA en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMS 3033¹ en date du 22 juin 2021 ;

Considérant que M. Loïc KLINGER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine et les établissements partenaires les 19 et 21 janvier 2021, les 22 et 23 février 2021 et les 9 et 18 mars 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Loïc KLINGER, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS 3033 intitulée Unité de soutien à la recherche (IECB), à compter du 1^{er} juillet 2021.

M. Loïc KLINGER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Loïc KLINGER, est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 24 juin 2021

La directrice de l'unité

Valérie GABELICA

Visa du délégué régional du
CNRS

Younis HERMES

Visa du président de
L'Université de Bordeaux

Manuel TUNON DE LARA

Visa du délégué régional de
L'Inserm

Richard SALIVES

¹Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)